

Pulnoy



EN BREF

Hôtel de Ville - 2, rue du Tir - 54425 Pulnoy
Tél. : 03 83 29 16 64 - Fax : 03 83 21 69 62

Envoyez vos coordonnées postales à contact@pulnoy.fr
pour recevoir "Pulnoy en Bref" uniquement par e-mail

Plus d'infos sur www.pulnoy.fr

Ville de Pulnoy

N° 106

Mars 2016

ÉDITO



Michelle Piccoli
Maire de Pulnoy

Après la période de réflexion de la fin d'année 2015 pour établir le budget pluriannuel, une période intense a débuté autour du budget 2016.

Précédant l'examen de ce budget, a lieu ce que l'on appelle le DOB : le Débat d'Orientation Budgétaire. Ce débat, qui ne donne pas lieu à un vote, permet au Conseil Municipal d'être informé sur l'environnement économique et social au niveau national et local, sur les contraintes qui vont peser sur la collectivité

territoriale, sur l'évolution de la situation financière de la commune et sur les orientations budgétaires pluriannuelles du fonctionnement et du programme d'investissements envisagés.

Ainsi, dans le contexte macro économique morose, la baisse des dotations de l'Etat impacte toutes les collectivités : en 2014 et 2015, la perte sera pour notre commune estimée à 114 422 euros, correspondant à une perte de 8.7% de fiscalité.

Quatre possibilités nous sont alors offertes :

- Réduire les investissements,
- Augmenter le taux des taxes directes locales, sachant que la revalorisation forfaitaire des valeurs locatives imposée par l'Etat est portée à 1% en 2016,
- Continuer la démarche concertée de réduction des charges de fonctionnement,
- Rechercher de nouvelles recettes.

Malgré ce contexte, l'équipe majoritaire a la volonté de concrétiser ses engagements vis-à-vis des électeurs qui lui ont fait confiance. Les choix budgétaires passés ont défendu l'attractivité de notre territoire, l'investissement d'avenir et des services publics de qualité dans tous les domaines de notre vie quotidienne.

Il est plus que jamais indispensable de poursuivre dans la voie de la rationalisation des dépenses de fonctionnement et de préservation des investissements pour exister demain.

Les dépenses de fonctionnement continueront à faire l'objet d'un suivi rigoureux, afin de respecter les enveloppes allouées.

Les mutualisations avec le Grand Nancy et les communes de l'agglomération seront poursuivies, afin de rechercher, partout où cela est possible, des économies.

Dans une logique d'équilibre et de bonne répartition de ce que supportent l'usager et tous les contribuables, nous ajusterons notre politique tarifaire à un certain niveau de services.

L'ensemble des services à la population sera préservé, voire amélioré. La fiscalité locale sera maintenue à son niveau actuel, sauf si de nouvelles diminutions des dotations et augmentations de charges transférées de l'Etat nous obligeaient à une autre réflexion.

Ces orientations budgétaires sont rendues possibles grâce à une situation financière saine de la commune, du fait d'une gestion prudente sur les dernières années.

SOMMAIRE

■ Articles

Collecte des déchets : nouveaux aménagements
Bienvenue chez nous
La Réserve Communale de Sécurité Civile recrute
Espaces sans tabac

■ En Bref

Les arbres des écoliers
Vous nous avez demandé...
Fibre optique
Travaux de la rue du Chanois
Journée du jeu
Balayage des rues

INFOS FLASH

Chronique au fil du temps

En supplément de cette édition : la première publication du Cercle de Mémoires Pulnéennes. Les suivantes accompagneront 1 Pulnoy en Bref sur 2.

Préinscriptions scolaires

Elles devront être effectuées entre le 18 et le 29 avril, à l'Hôtel de Ville (de 8h à 12h et de 13h à 18h).

1 rose, 1 espoir

Les motards au grand cœur parcourront les rues de Pulnoy le 23 avril. Ils vous proposeront une rose en échange d'un don minimum de 2 € au profit de la Ligue contre le cancer. Ils seront également présents dans les allées du marché municipal le lendemain.

Bienvenue à Pulnoy

Quatre entreprises se sont récemment installées sur la commune : EVN Holding (achat/revente de matériel et outillage de BTP), SFP Auto (négoce automobile), Jardins évolution (aménagement et entretien de jardin) et Cendrine Prignot (relaxation, sophrologie et reiki - 06 84 07 21 45).

■ Collecte des déchets : nouveaux aménagements

En juillet dernier, le Grand Nancy a voté une nouvelle réglementation pour la collecte des déchets (délibération 22 du 2/07/2015), entrée en application le 1^{er} janvier 2016.

Ainsi, les sacs pour ordures ménagères (noirs) ne sont plus distribués. Les bacs remis aux habitants restent quant à eux propriété du Grand Nancy, mais sont sous la responsabilité de leurs utilisateurs concernant leur entretien. Ils doivent être retirés de la voie publique dès que possible après la collecte. **Un bac ou écosac contenant des déchets non conformes à la nature de la collecte ne sera pas ramassé.**

De plus, les chauffeurs devant effectuer de périlleuses manœuvres pour atteindre l'ensemble des bacs (10 ripeurs ont été blessés sur l'agglomération en 2015), le nouveau règlement prévoit une **sécurisation de la collecte des déchets ménagers**. Une modification des conditions de circulation des véhicules est donc à l'étude avec, par ricochet, de nouveaux aménagements pour la présentation des bacs à la collecte.

Les rues, allées et impasses répertoriées comme difficiles d'accès sont au nombre de 26 dans notre commune !

Un groupe de travail, constitué d'élus et d'agents techniques de la ville, a donc été créé et ses propositions ont été étudiées par le Grand Nancy.

Les riverains des rues dans lesquelles des aménagements peuvent être envisagés ont ensuite été invités, par courrier, à assister aux réunions d'information organisées par l'équipe municipale. Les propositions d'aménagements ont été exposées à cette occasion et les avis recueillis. Il s'agissait, en effet, de trouver une solution adaptée à chaque rue, en fonction des usages des habitants, d'où l'importance de leur participation pour poursuivre cette réflexion.

N'oublions pas également que la réduction des manœuvres effectuées par les camions est synonyme de réduction des nuisances sonores (bip de recul) lors des collectes.

Des solutions existent déjà dans certaines impasses de Pulnoy : elles se sont organisées naturellement, par les habitants eux-mêmes, avant même cette nouvelle réglementation.

Mémo pratique des déchets :

Le verre recyclable est constitué des bouteilles, flacons, pots et bocaux sans les couvercles, à déposer dans les points d'apport volontaire. Sont refusés les sacs en plastique, les vitres et miroirs, les ampoules, les vases et la vaisselle.

Le papier recyclable comprend les journaux, magazines, prospectus, annuaires, cahiers et enveloppes, à déposer dans les points d'apport volontaire. Sont exclus les sacs et films en plastique, les papiers gras.

Les emballages recyclables sont les bouteilles et flacons en plastique, les boîtes de conserve et canettes de boisson, les aérosols, les briques alimentaires et les emballages en carton. Sont refusés : les sacs en plastique, les pots de crème et de yaourt en plastique, les emballages en plastique (barquettes, etc.), le polystyrène.

Les encombrants, collectés une fois par an, sont les objets de plus de 60 cm : mobilier, vélo, poussette, moquette. Sont exclus les gravats, les bouteilles de gaz, les pneus, les pots de peinture, les éléments sanitaires, les objets électriques et électroniques.

Le textile regroupe les vêtements, les chaussures, la maroquinerie et le linge de maison, à déposer dans les points d'apport volontaire.

Les ordures ménagères résiduelles sont les déchets non recyclables que tout particulier produit dans sa vie quotidienne. En sont exclus les déchets verts.

Les déchets verts (tonte de pelouse, feuilles, branchages) **ne sont plus collectés**. Ils doivent être portés en déchetterie, compostés à domicile ou hachés et laissés sur place (nutriment naturel pour le sol).

Plus d'infos : dechets.grand-nancy.org
ou : Maison de l'Habitat et du Développement Durable
22-24 Viaduc Kennedy - 54000 NANCY
03 54 50 20 40

■ Bienvenue chez nous

De jour en jour, de nouveaux Pulnéens s'installent dans le quartier des Résidences Vertes.

À compter du 6 avril, les bâtiments de l'Office Public de l'Habitat (OPH), récemment achevés dans le bas de l'avenue Léonard de Vinci, accueilleront leurs occupants. Pour permettre l'installation et l'emménagement de ces 45 foyers dans les meilleures conditions et minimiser les perturbations sur le voisinage (trottoirs encombrés), les locataires ont été invités à remplir une demande de carte d'accès aux déchetteries du Grand Nancy dès la signature de leur bail. Ils l'auront donc déjà en leur possession lorsqu'ils arriveront !

De plus, des containers seront temporairement mis à leur disposition pour l'évacuation des cartons.

Le gardien sera parmi les premiers à s'installer et se tiendra à la disposition des nouveaux arrivants.

L'équipe municipale souhaite la bienvenue à tous les nouveaux Pulnéens et prépare activement sa prochaine journée d'accueil...

■ Réserve Communale de Sécurité Civile devenez acteur, rejoignez l'équipe !

Les bénévoles de la Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC) organisent une réunion publique le 29 avril.

À cette occasion, Bruno Jeandel – conseiller municipal en charge de la sécurité des biens et des personnes – Carole Castela – agent municipal en charge de la RCSC – Anne Desbordes – directrice générale adjointe de la Ville de Pulnoy – et des réservistes auront à cœur de vous donner envie de vous engager à leurs côtés.

La Réserve Communale de Sécurité Civile, qui a récemment fêté ses 10 ans, cherche en effet de nouveaux volontaires, de tous âges et tous profils (attention toutefois : seules les personnes majeures peuvent être réservistes).

La RCSC a pour mission d'apporter une aide rapide et efficace, d'assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien aux personnes sinistrées en cas d'événement exceptionnel, en collaboration avec les services de secours et



Exercice de recherche de personne disparue en forêt

d'urgence, comme cela a été le cas lors des inondations qui ont touché Pulnoy dans la nuit du 21 au 22 mai 2012. Pour cela, des formations et exercices sont régulièrement proposés (3 par an, en moyenne) aux réservistes.

Rendez-vous vendredi 29 avril, dès 18h30, au centre de rencontre (Av. L. de Vinci)

■ Espaces sans tabac

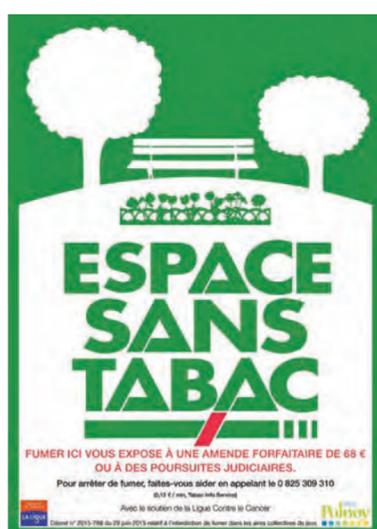
Fumer dans une aire de jeux est sanctionnable d'une amende forfaitaire de 68 € et de poursuites judiciaires.

Avec le soutien de la Ligue Contre le Cancer et en application du décret du 29 juin 2015¹, Pulnoy va prochainement installer, aux abords des 10 aires collectives de jeux pour enfants que compte la ville, des panneaux et des cendriers vous invitant à éteindre votre cigarette avant de rentrer dans les aires de jeux.

Engagée fortement en faveur de la santé publique, l'équipe municipale a donné l'autorisation à Madame Le Maire de signer une convention avec la Ligue Contre le Cancer. Celle-ci prévoit que la Ville mène des actions de "dénormalisation" du tabac, car nous ne pouvons plus nous résigner à ce que **le tabac tue 73 000 personnes chaque année dans notre pays, soit l'équivalent d'un crash d'avion de ligne par jour, avec 200 passagers à bord !**

Nous comptons sur votre civisme pour contribuer à préserver la santé de tous.

¹ Décret n°2015-768 du 29 juin 2015, relatif à l'interdiction de fumer dans les aires collectives de jeux (Journal Officiel de la République Française n°0149 du 30 juin 2015, page 11023). Tout contrevenant s'expose à une amende forfaitaire de 68 € ou à des poursuites judiciaires. Pour arrêter de fumer, faites-vous aider, en appelant le 3989 (0,15 € / min : Tabac Info Service).



En Bref

■ Les arbres des écoliers

Plusieurs arbres ont été replantés devant l'école de la Moissonnerie.

L'écorce de leurs prédécesseurs avait été progressivement et méticuleusement arrachée par de petites mains, sur une bonne partie de la hauteur du tronc, ne leur laissant aucun espoir de survie.

Afin d'assurer un avenir plus radieux aux nouveaux, ils sont placés sous la protection des enfants. En effet, afin de sensibiliser les écoliers au respect des végétaux, l'équipe municipale a proposé de les associer à la conception d'une œuvre autour de ces plantations. Ainsi, quatre tuteurs colorés viendront prochainement orner chaque arbre.

Les élèves de la Moissonnerie se sont concertés pour le choix des couleurs à utiliser sur les tuteurs. Les troncs, quant à eux, seront peints en blanc, avec une peinture biologique aux vertus protectrices, comme expliqué précédemment dans le Pulnoy en Bref n°103, paru en septembre 2015.

■ Fibre optique

Le très haut débit arrive chez vous !

Comme indiqué lors de la réunion d'information du 28 janvier dernier, deux opérateurs-aménageurs proposent leurs services sur la commune : numéricable-SFR et Orange. Il est également possible de faire appel à votre fournisseur d'accès actuel, sous conditions d'accord (vous renseigner auprès de votre fournisseur).

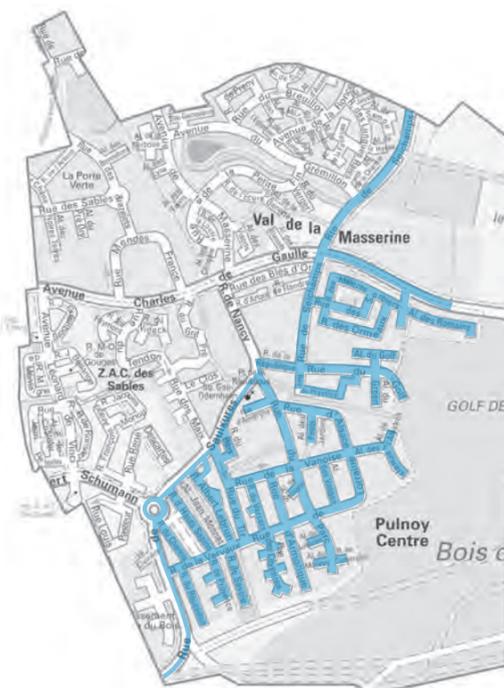
Si tout cela est encore confus à vos yeux, une documentation est disponible en mairie. Elle peut être consultée sur place ou vous être transmise par e-mail.

L'Hôtel de Ville est ouvert de 8h à 12h et de 13h à 18h.
Pour recevoir la documentation : contact@pulnoy.fr

■ Balayage des rues

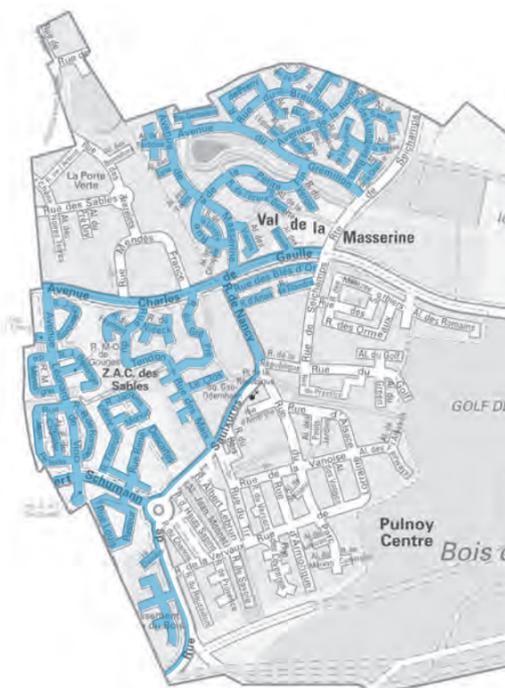
Les agents techniques du Grand Nancy assurent le nettoyage des rues de notre commune.

Afin de leur permettre de travailler dans les meilleures conditions, nous vous prions de bien vouloir anticiper leur passage et en profiter pour balayer votre trottoir vers le caniveau, ainsi que de dégager, autant que possible, les véhicules en stationnement avant le passage de la balayeuse. Il est programmé :



← Secteur 1 :

- Mardi 29 mars
- Lundi 9 mai
- Lundi 20 juin
- Lundi 1^{er} août
- Lundi 12 septembre
- Lundi 24 octobre
- Lundi 5 décembre



← Secteur 2 :

- Mercredi 30 mars
- Mardi 10 mai
- Mardi 21 juin
- Mardi 2 août
- Mardi 13 septembre
- Mardi 25 octobre
- Mardi 6 décembre

NB : les rues du quartier des Résidences Vertes sont concernées au fur et à mesure de l'application des enrobés sur les chaussées.

■ Vous nous avez demandé...

Qui doit s'occuper de l'entretien du trottoir devant chez moi ?

L'arrêté municipal du 06/03/1996 rappelle les règles qui incombent aux riverains des voies publiques (trottoirs, cheminements piétons, caniveaux...).

Figurent parmi ces règles, l'obligation d'égagement des arbres et des plantations, l'obligation de nettoyage et d'entretien des trottoirs et cheminements piétons (balayage, désherbage, déneigement).

Les services municipaux et communautaires, attentifs à la qualité de vie et à l'environnement, assurent, en complément, l'entretien régulier et la conservation des espaces verts et des voiries.

Le civisme dont chacun fait preuve, en respectant ces règles simples, contribue à faire de notre ville un lieu agréable.

■ Venez jouer !

L'Association de Jeux de Pulnoy-Saulxures (AJPS) organise une journée du jeu.

Rendez-vous est donné à tous les amateurs de jeux de plateau à l'Espace des 4 Vents, samedi 2 avril, dès 13h. L'occasion de jouer à vos jeux favoris et d'en découvrir certains dont vous n'imaginez pas l'existence, jusqu'en soirée. Détente, stratégie et rigolade rythmeront votre journée !

Une première édition a été organisée à Saulxures l'an dernier. Cette journée a rencontré un franc succès et a permis à un public varié de passer



du bon temps autour des tables de jeux, dans une ambiance ludique et détendue.

Avril 2015, à la Maison des associations de Saulxures-lès-Nancy.

■ LE MOT DE LA POLICE

La sécurité des piétons est l'affaire de tous, particulièrement quand ces derniers sont hauts comme trois pommes !

Petit à petit, depuis septembre, les trajets scolaires ont pris la forme de rituels auxquels on ne prête plus vraiment attention. Avec l'arrivée du printemps – un papillon par-ci, une coccinelle par-là – les enfants auront encore davantage l'occasion de marcher le nez en l'air... Pourtant, le danger reste le même tout au long de l'année !

- Vos enfants vont à l'école à pied : dans chaque quartier, des cheminements scolaires sont matérialisés au sol en vue de minimiser les risques d'accident. Incitez vos enfants à les emprunter !
- Vous emmenez vos enfants en voiture :
 - faites-les systématiquement sortir du véhicule côté trottoir, et non sur la chaussée. Ils traverseront ensuite, si besoin, sur le passage protégé.
 - Il n'est pas forcément nécessaire de les déposer devant l'entrée de l'école : vous pouvez le faire dans une rue adjacente et, ainsi, désengorger la rue et offrir plus de visibilité à chacun.
 - pensez aux camarades de vos enfants : eux aussi sont fragiles ! Ne stationnez pas sur les trottoirs et/ou passages protégés, pas même "juste pour un court instant".

■ DANS VOTRE AGENDA

AVRIL

Samedi 2 - de 10h à 12h
Permanence gratuite avocat
Ouvert à tous - 8 rue du Tir

Samedi 2 - dès 13h
Journée du jeu, organisée par l'Association de Jeux de Pulnoy-Saulxures
Ouvert à tous - Espace des 4 Vents

Samedi 2 - dès 20h30
Concert de La Chorale aux Quatre Vents
Sur réservation - Salle Poirel - Nancy

Du 4 au 8 / Du 11 au 15
Accueil de loisirs de l'Association Familles Rurales de Pulnoy
Sur inscription préalable - Espace des 4 Vents

Du 4 au 8 / Du 11 au 15
Animations Ping-pong, badminton et tennis, proposées par le Tennis Club du Grémillon
Prêt de matériel possible
Ouvert aux 7-17 ans - Sur inscription préalable

Du 4 au 8 / Du 11 au 15
Activités de la Mission Ados
Sur inscription préalable au PSFJ*

Du 4 au 16
Exposition de la section poterie de Pulnoy Loisirs
Ouvert à tous - Hôtel de Ville

Jeudi 14
Visite du Musée du papier mâché, organisée par l'Association des anciens élus
Sur inscription préalable - Pont-à-Mousson

Du 18 au 29
Préinscriptions scolaires
Hôtel de Ville - de 8h à 12h et de 13h à 18h

Mercredi 20
Sortie cabaret, organisée par le Club des Seniors
Repas et spectacle
Sur inscription préalable - Kirwiller

Jeudi 21
Sortie au restaurant CFA, organisée par Les Pionniers de Pulnoy
Sur inscription préalable - Nancy

Samedi 23 - de 9h à 16h30
Braderie de printemps organisée par Pulnoy Accueil Solidarité
Vêtements, chaussures, livres, bric à brac...
Entrée libre - Centre socioculturel

Samedi 23 - de 10h à 12h
Un bon moment Same...di
Réalisation de pizzas
Sur inscription préalable au PSFJ*

Dimanche 24
Visite du Musée du fer, organisée par le Club des Seniors
Sur inscription préalable

Samedi 23 - de 14h30 à 18h30
Une rose, Un espoir : collecte au profit de la Ligue contre le cancer
Porte à porte effectué par les motards

Dimanche 24 - de 8h à 12h30
Une rose, Un espoir : collecte au profit de la Ligue contre le cancer
Marché municipal - Rue de Nancy

Mercredi 27 - de 14h à 19h
Inscription à l'accueil de loisirs de l'Association Familles Rurales de Pulnoy pour les vacances d'été
Bibliothèque - Centre socioculturel

Dimanche 29
Barbecue, organisé par le Club des Seniors
Sur inscription préalable - Centre de rencontre

MAI

Du 2 au 14
Exposition de la section peinture sur tout support de Pulnoy Loisirs
Ouvert à tous - Hôtel de Ville

Chaque mercredi - de 14h à 19h
Inscription à l'accueil de loisirs de l'Association Familles Rurales de Pulnoy pour les vacances d'été
Bibliothèque - Centre socioculturel

Jeudi 5 - de 9h à 18h
Brocante, organisée par le Comité Animations et Loisirs
Place de la République et rues adjacentes

Samedi 7 - de 10h à 12h
Permanence gratuite avocat
Ouvert à tous - 8 rue du Tir

Samedi 7 et dimanche 8
Visite de Lyon, organisée par Les Pionniers de Pulnoy
Visite de la ville et du Musée des lumières
Sur inscription préalable - Lyon

Dimanche 8
Ronde nancéienne
Course cycliste
Réservé aux licenciés - ZAC Porte Verte

Dimanche 8 - dès 9h45
Cérémonie commémorative
Ouvert à tous - Place de la République

Lundi 9 - dès 18h30
Conseil municipal
Hôtel de Ville

Mardi 10 - dès 20h
Conférence : le cimetière de Préville, organisée par l'Association des anciens élus
Entrée libre - Centre de rencontre

Mercredi 11 - Après-midi
Visite du cimetière de Préville, organisée par l'Association des anciens élus
Sur inscription préalable

Du 16 au 28
Exposition de l'Association pour le Développement de Loanga
Ouvert à tous - Hôtel de Ville

Mardi 29 / Mercredi 30
Balayage des rues
Laissez libres trottoirs et chaussée

Chaque mercredi, à compter du 20
Inscription à l'accueil de loisirs de l'Association Familles Rurales de Pulnoy pour les vacances d'été
De 14h à 19h - Bibliothèque - Centre socioculturel

Vendredi 20
Visite de Gau-Odernheim, organisée par le Club des Seniors
Sur inscription préalable - Allemagne

Samedi 21 - Horaire à confirmer
Inauguration du verger communal
Nombreuses animations
Ouvert à tous - Route de Cerville

Dimanche 22 - de 10h à 18h
Kermesse paroissiale
Ouvert à tous - Place de la République

Samedi 28 - de 10h à 12h
Un bon moment Same...di
Atelier d'art floral
Sur inscription préalable au PSFJ*

Dimanche 29 - de 8h à 12h30
L'Association pour la promotion du marché fête les mères
Ouvert à tous - Rue de Nancy

SUR RÉSERVATION, EN OCTOBRE

1^{ère} quinzaine d'octobre
Séjour dans le Tyrol du sud, organisé par Les Pionniers de Pulnoy
Sur inscription préalable avant le 15 septembre

LE MOT DE L'OPPOSITION



"Votre nouveau Pulnoy en Bref" grandit... passant d'un 4 pages A4 (21x30cm) à un 4 pages A3 (31x44cm) il fait plus que doubler son format d'impression, au profit d'une plus grande lisibilité de tous les articles sauf pour la rubrique "expression politique" qui nous concerne !

Dans son règlement, la majorité actuelle ne nous octroyait déjà que 10x9cm, soit 1/6^e de la 4^e page A4. Elle a, sans hésitation, osé maintenir strictement cette contrainte dans le nouveau format A3, portant ainsi notre espace d'expression à moins d'1/12^e de la page, soit 1/48^e du journal !

Dans ces regrettables conditions, auxquelles s'ajoutent les contraintes et décrédibilisations déjà dénoncées dans le précédent numéro 105, nous continuerons à limiter cette tribune aux grandes lignes de nos sujets d'expression et vous inviterons à en lire le détail sur notre site :

**<http://pulnoyautrement.unblog.fr>
Découvrez-y le sujet traité pour ce numéro :
Pulnoy 2020, la fin de la ville à la campagne...?**

Vos élus du groupe minoritaire : DEVITERNE Dominique, HAUSERMANN Patrice, CHIARAMIDA Isabelle, ENEL Jean

LIBRE EXPRESSION POLITIQUE

LE MOT DE LA MAJORITÉ

Soucieuse du bien-vivre des habitants, l'équipe municipale s'engage dans des actions concrètes qui offrent à tous la possibilité de se maintenir en bonne santé.

- La parentalité éloigne de l'activité physique : le CCAS de Pulnoy propose aux parents un moyen de garde pour leurs enfants pendant qu'ils pratiquent une activité physique.
- Outre les parents, Pulnoy promeut la santé de ses agents et des salariés des entreprises présentes sur son territoire. Pour la 2^{ème} année consécutive, en partenariat avec l'association La Porte Verte, il a été proposé aux entreprises deux soirées de sensibilisation : dépistages organisés des cancers en 2015 et sommeil en 2016.
- La Ville incite aux déplacements pédestres des plus jeunes et propose une nourriture de qualité (produits de saison et/ou bio) dans les cantines. Elle soutient les actions des associations de sport et de loisirs.
- Elle propose aux seniors une grande variété d'activités physiques : l'heure du Tee récemment mis en place et celles proposées par le Club des seniors de Pulnoy.

Attentive au bien-être de la population, l'équipe municipale poursuivra ses actions en direction des familles, des jeunes et des seniors.

Le groupe majoritaire